

Mourir à domicile un choix de fin de vie

Le verdict est tombé et il est sans appel. Il ne vous reste qu'un an à vivre. Dix-huit mois au mieux,

Après avoir encaissé le choc de la nouvelle, vous devez faire un choix : mourir dans un établissement de santé ou à la maison? Opter pour l'assurance d'être entouré d'un personnel médical ou de vos proches? Vivre vos derniers mois dans une chambre où vous n'êtes que de passage ou à travers les objets qui vous sont familiers?

De plus en plus de gens décident de demeurer chez eux pendant cette ultime étape de leur vie. Dans une entrevue accordée à la Revue Notre-Dame en janvier 1997, le docteur Louis Dionne estime que trois facteurs favorisent cette nouvelle réalité. Il cite d'abord la volonté des malades eux-mêmes qui désirent, selon lui, mourir dans leur milieu naturel dans une proportion de 90 pour cent. Ensuite, il souligne le nombre croissant de groupes qui oeuvrent dans l'accompagnement de mourants. Finalement, il remarque une tendance très forte des jeunes médecins à compléter leur formation en médecine de famille, ce qui les rend plus disponibles pour effectuer des visites à domicile.

Précurseur au Québec dans les soins palliatifs, à titre de fondateur et de directeur général de la Maison Michel-Sarrazin, à Québec, Dr Dionne note que la personne qui choisit de mourir chez elle doit d'abord pouvoir compter sur un réseau qui saura apporter le support dont elle aura besoin pour lui assurer une certaine sérénité. En premier lieu, il y a les proches. À l'approche de la mort, il est tout naturel de vouloir tracer un bilan de son existence. Dans la famille, le malade peut plus facilement parler à son conjoint, à ses enfants, leur dire qu'il les aime, se faire dire qu'il est aimé. On peut revenir sur certains petits problèmes. " L'expérience vécue par les familles leur fait comprendre que la fin de la vie est une étape importante de la vie. Et quand cela se passe bien, la vie est plus facile ensuite pour les survivants. Parce qu'ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes ", reprend-il.

Mais on ne peut exiger des proches qu'ils veillent sur tout. Ceux-ci doivent d'ailleurs éviter de trop en assumer sur leurs épaules. " Car s'il est difficile de mourir, il est aussi difficile de voir mourir et d'accompagner celui qui meurt ", note-t-il. D'où l'importance de bien s'entourer. Les CLSC sauront renseigner les gens sur les ressources qui peuvent être mises à leur disposition dans ces circonstances. Dans la plupart des milieux, on retrouve des organismes bénévoles qui peuvent apporter une aide précieuse, que ce soit pour le support moral ou simplement pour donner un coup de main aux tâches ménagères. Côté médical, les soins à domicile sont plus accessibles que jamais. Encore là, il suffit de s'informer au CLSC.

**PRÉSENT
À CHAQUE
INSTANT**



**COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE LA RIVE-NORD**

418-268-3575
418-337-1911
418-285-1200
info@cooprivenord.com